



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Lycée Thérèse Planiol
Place des Prébendes
37600 LOCHES**

OBJET DU MARCHÉ :

**Prestation de service pour l'organisation d'un voyage scolaire aux Pays-Bas
du lundi 31 mars au samedi 5 avril 2025**

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Procédure de consultation utilisée : **procédure adaptée**, en application du code de la commande publique.

Le dossier de consultation est publié sur le site de l'AJI-Gestion pour l'éducation :

<http://www.aji-france.com>

Date et heure limite de remise des offres :

Lundi 26 août 2024 à 12 H

Le présent document comporte 5 feuilles numérotées de 1 à 5.

Place des Prébendes – BP 110
37601 LOCHES CEDEX
Tél : 02 47 91 41 21
Mél : intendanceplaniol@ac-orleans-tours.fr

ARTICLE 1- OBJET DU MARCHÉ

Le marché a pour objet la prestation de service pour l'assurance individuelle et groupe, le transport, l'hébergement et les visites des élèves et des accompagnateurs du lycée dans le cadre d'un voyage scolaire aux Pays-Bas du 31 mars au 5 avril 2025.

ARTICLE 2 - CONDITION DU MARCHÉ

Le présent marché est passé selon l'article L 2123 et suivant du code de la commande publique.

Il n'y a pas d'allotissement.

Le délai d'exécution du présent marché se déroulera sur une semaine dans une période située entre **le 31/03/2025 et le 05/04/2025**. Le fait de répondre à la consultation vaut acceptation de ce délai.

ARTICLE 3 - PRÉSENTATION DES OFFRES

Le dossier à remettre par chaque candidat est constitué:

- De l'offre de prix (décomposition du prix global et forfaitaire DPGF) ;
- De l'attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité ;
- Certificat d'immatriculation ATOUT France ;
- Du projet de contrat et/ou du mémoire technique de voyage reprenant tous les éléments de la prestation :
 - Le **descriptif détaillé** de l'organisation du séjour ;
 - Les informations sur le transporteur et le véhicule de transport ;

Il devra être précis et noter pour le transport par car, le schéma de conduite et les temps de conduite et de repos du ou des chauffeurs conformément à la réglementation en vigueur. Une attestation de conformité et de sécurité du véhicule devra être transmise.

- La description détaillée du lieu d'hébergement permettant d'en apprécier l'implantation, la structure et le confort ;
- Les assurances annulations individuelles et de groupes;

L'offre du candidat pourra prendre la forme d'un contrat de voyage qui liera le lycée Thérèse Planiol à l'entreprise attributaire.

Il est précisé que l'entreprise attributaire ne pourra pas sous-traiter le marché.

ARTICLE 4 - PRIX

Le marché est traité à prix forfaitaires.

Le prix de l'offre indiqué est un prix UNIQUE global TTC par participant (élève mineur ou majeur et adulte accompagnateur).

Aucune gratuité ne peut apparaître dans la proposition.

Les prix sont réputés comprendre toutes les autres charges fiscales, parafiscales, taxes.

Le candidat veillera à bien préciser la liste des visites dont il a la charge de réservation.

Le contenu et les modalités des assurances annulation collective et individuelle proposées seront précisés ainsi que le prix.

L'effectif des participants pourra être modifié dans la limite de 10% de l'effectif par l'établissement après le lancement du marché. Cela concerne indifféremment les élèves ou les accompagnateurs. Néanmoins la précision des modalités de révision des prix en ce cas sera fournie par la société ou l'organisme.

Acompte : un acompte d'au maximum 70% du montant de la prestation pourra être effectué suite à un appel de fonds de l'entreprise (facture spécifique d'acompte). Le versement du solde ne sera effectué qu'à la réception de toutes les pièces et documents permettant la réalisation complète du séjour.

Le candidat est tenu par son offre jusqu'à la réalisation complète de la prestation.

ARTICLE 5 : ASSURANCE

La société ou l'organisme prestataire retenu souscrira une assurance en vertu de l'article 1384 du code civil. Celle-ci couvrira la durée du contrat. Les franchises et limites de garantie éventuelles ne sauront être imputables au lycée.

ARTICLE 6 JUGEMENT DES OFFRES

Le jugement des offres sera effectué, après d'éventuelles négociations avec les candidats.

L'attribution du marché se fera au fournisseur qui présentera l'offre jugée économiquement la plus avantageuse tout en respectant la programmation indiquée par le lycée. Les offres seront appréciées selon les critères énumérés ci-après.

- **Qualité des produits : 40%**
- **Qualité des services associés : 20 %**
- **Prix : 40%**

L'examen de la qualité de la prestation de l'offre se fera sur la base du mémoire technique.

ARTICLE 7 -CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront transmises sur le profil acheteur de l'établissement via la plateforme AJI:
www.aji-france.com

Toute offre arrivée hors délai ne sera pas examinée.

Le marché sera notifié au titulaire après dépouillement des offres.

Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site de l'AJI. La date et l'heure limite du dépôt des offres sont les suivantes : **Lundi 26 août 2024 à 12 h 00**

ARTICLE 8 - NEGOCIATION

Afin de retenir l'offre la mieux adaptée aux besoins et garantir ainsi une bonne exécution du marché ;

la négociation sera possible au cours de la publication.

Street art in the Netherlands

Dates du lundi 31/03/2025 au samedi 05/04/2025

Participants : 45 élèves + 4 accompagnateurs

Hébergement : Stayokay Centrum Utrecht en pension complète (petits-déjeuners / panier repas pour le déjeuner / dîner à l'auberge)

Repas supplémentaires à prévoir : repas le vendredi soir (fast-food) à inclure dans le devis

Programme

Lundi 31/03/2024 : Départ 4h du lycée et route vers **Amsterdam** : 1 musée

Mardi 01/04/2025 : **Eindhoven** : Musée Philips + fresques Sound of Strijp S (visite libre)

Mercredi 02/04/2025 : **Amsterdam** : 1 musée + rallye dans la ville pour retrouver une sélection d'œuvres parmi les 169 réalisées par différents artistes.

Jeudi 03/04/2025 : **Utrecht** : Visite guidée de la ville organisée par nos soins + visite guidée Street art + temps libre

Vendredi 04/05/2025 : **Rotterdam** : visite du port en Spido + visite de la ville organisée par nos soins + visite musée Kunsthal

Musées souhaités : à Amsterdam : le Straat (musée de street art)
+ soit Van Gogh ou Moco
à Rotterdam : le Kunsthal
à Eindhoven : le musée Philips

LE PRIX DEVRA COMPRENDRE

- Le transport en autocar au départ de l'établissement, parkings et péages inclus.
- L'hébergement
- Tous les repas
- Le forfait visites
- Garantie annulation
- Assurance assistance - rapatriement

ARTICLE 10 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient éventuellement nécessaires pour l'élaboration de leur offre, les candidats pourront poser toutes leurs questions via le profil acheteur du lycée, une rubrique y est prévue à cet effet.

Compte tenu des vacances scolaires, vous pouvez également passer par :

M. CASTRO Miguel
Gestionnaire du lycée
intendanceplaniol@ac-orleans-tours.fr

Mme COUDRAY Véronique
Professeure organisatrice
veronique.coudray@ac-orleans-tours.fr

A Loches le 10 juillet 2024

La Provisoire,

La Provisoire

Agnès CHARDAC



